



Participation citoyenne sur les grands enjeux de l'eau



**Appel à projets 2022 Agence de l'eau
Rhône Méditerranée et Corse**

Projet présenté par le GRAND ANNECY

Janvier 2022

Sommaire

1	CONTEXTE DU PROJET ET ORIGINES DE LA PROPOSITION	3
1.1	PRESENTATION DU GRAND ANNECY	3
1.2	ENJEUX DE L'EAU ET DEMARCHES ASSOCIEES	4
1.3	ORIGINES DE LA PROPOSITION	5
2	UN LAB'EAU POUR LE GRAND ANNECY ?	11
2.1	PRESENTATION DU LAB'EAU	11
2.2	A PROPOS DE LA STRATEGIE	13
2.3	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PROJET.....	14
2.4	THEMES CLEFS.....	14
3	FOCUS : DEFI TRANSITION «EAU»	16
4	FOCUS : AMBASSADEURS DE L'EAU	22
5	FOCUS : VERS L'UTILISATION OPTIMISEE DES EAUX PLUVIALES ?.....	24
6	FOCUS : VILLE PERMEABLE	26
7	FOCUS SUR L'EVENEMENTIEL ANNUEL.....	28
8	FONCTIONNEMENT DU LAB'EAU, UN DISPOSITIF APPRENANT	30
8.1	COMPOSITION DU LAB'EAU	30
8.2	PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	31
8.3	PILOTAGE DU LAB'EAU	33
8.4	PARTICIPATION AUX 3 GROUPES D'ECHANGES DES PORTEURS DE PROJETS	33
9	PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET	34

1 Contexte du projet et origines de la proposition

1.1 Présentation du Grand Annecy

Présentation GA

Né de la fusion de 5 intercommunalités du Bassin annécien [Communautés de communes du Pays de Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et Communauté de l'agglomération d'Annecy], le Grand Annecy se hisse au rang des plus grandes communautés d'agglomération françaises, avec :

- 34 communes, dont 20 de moins de 2 000 habitants et une ville-centre de plus de 130 000 habitants,
- 207 562 habitants au 01/01/2020 (source INSEE),
- 93 000 emplois,
- une superficie de 539 km², et une richesse de milieux entre lac et massifs montagneux.

L'agglomération porte 5 grandes missions sur ce territoire: le développement économique et le tourisme, l'aménagement du territoire, la mobilité et les transports, l'environnement et les personnes âgées.

Compétences Eau du Grand Annecy et autres acteurs SMECRU, SILA, SMIAC, CISALB

L'agglomération du Grand Annecy (GA) est acteur majeur de la gestion globale et intégrée de l'eau sur son territoire.

Compétente en aménagement du territoire, ainsi qu'en alimentation en eau potable et en gestion des eaux pluviales urbaines, elle s'appuie sur divers syndicats pour compléter son action :

- en matière d'assainissement des eaux usées et de gestion du Lac d'Annecy : le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA)
- en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI) :

. le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA – avec une compétence Gemapi pleine et entière depuis le 1er janvier 2022),

. le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC),

. le Syndicat de rivières les Ussets (Syr'Ussets),

. le Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB).



1.2 Enjeux de l'eau et démarches associées

Contexte : territoire et enjeux GEMA

« L'eau dans l'Agglo, c'est toute une histoire! C'est d'abord l'histoire d'une politique exemplaire depuis 60 ans, sous la houlette de pionniers visionnaires qui œuvrèrent pour la création en 1957 du Syndicat intercommunal des communes riveraines du lac d'Annecy, aujourd'hui le SILA, contribuant à sa réputation de lac urbanisé « le plus pur d'Europe ». C'est ensuite une ressource emblématique, qui, autour de l'écrin du lac, se retrouve aussi dans des cours d'eau préservés, des zones humides remarquables, dans le sol et le sous-sol, et même dans le feuillage des arbres de nos forêts. Sans oublier cette boisson de qualité qui coule à nos robinets. L'eau est partout, en somme. Mais abondante et disponible pour toujours ? Pas si sûr... »

La sécheresse de 2018, et l'abaissement spectaculaire du niveau du lac à l'automne sont venus nous rappeler la fragilité de la ressource. Ce choc visuel pour beaucoup d'entre nous a agi comme un révélateur : de tels événements attestent d'une réalité déjà bien palpable et vont continuer à se produire, de plus en plus souvent. Moins visible, la baisse du niveau des cours d'eau et des nappes est également à prévoir à long terme. Dans le même temps, la croissance démographique de notre Agglomération, déjà forte, va se poursuivre. Et les besoins en eau se multiplient et se complexifient. Dès lors, quel avenir pour l'eau sur notre territoire, et comment la préserver?

Extrait du Mag'Eau de juillet 2021

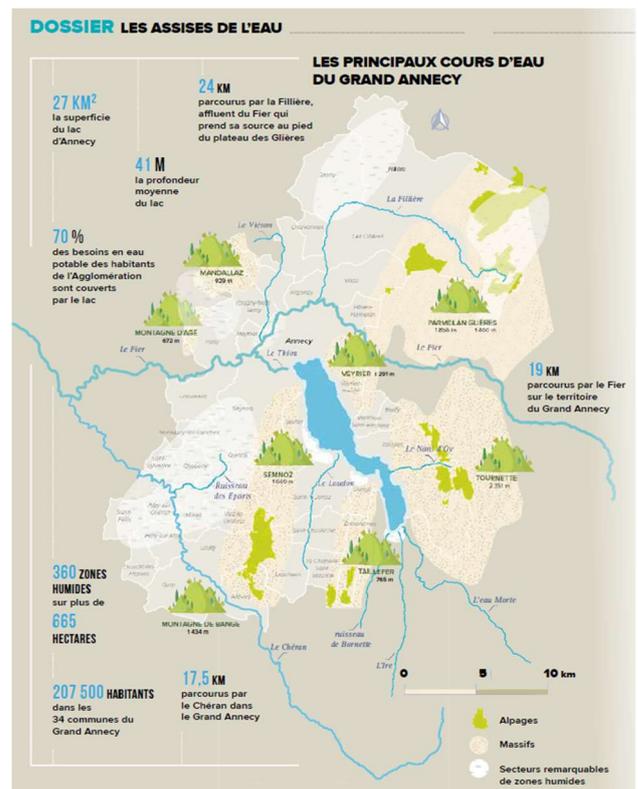
Cet article paru en juillet 2021 résume bien les sujets pressentis à partager avec les citoyens.

Les bassins versants du territoire sont identifiés pour 2 d'entre eux en déficit quantitatif et ont fait l'objet d'études volumes prélevables (Usses et Chéran). Sur le bassin versant Fier et Lac d'Annecy, les concertations autour du prochain SDAGE ont permis d'identifier des secteurs en tension qui devraient bénéficier des mêmes types d'études.

L'augmentation de population sur le territoire et la multiplication des usages (eau potable, eau pour industrie et agriculture, tourisme et loisirs, neige...) influent sur cette tension quantitative.

Il est à noter plus de 600 zones humides sur le territoire, avec plusieurs grands réservoirs : le Plateau des Glières, le Plateau des Bornes, l'Albanais au pied du massif du Semnoz.

Extrait du Mag'Eau de juillet 2021



Démarches contractuelles existantes

Les démarches contractuelles concourant à la préservation des ressources et des milieux aquatiques sur le territoire du Grand Annecy sont nombreuses.

Les contrats sont portés et/ou animés par les syndicats gemapiens recouvrant les 4 bassins versants du territoire :

- Contrat de Bassin Fier et Lac d'Annecy,
- anciens contrats de rivières sur les 3 autres BV, futurs contrats de milieux en construction sur ces mêmes BV,
- Contrat de Territoire Espaces naturels Sensibles du Plateau des Bornes avec un axe zones humides.

Le Grand Annecy est identifié comme maître d'ouvrage d'actions dans ces dispositifs respectifs.

La présente proposition n'est pas directement développée au sein des démarches contractuelles précitées. Il s'agit plus précisément pour le Grand Annecy de développer sa politique « Eau », par nature interstitielle par rapport à ces différentes démarches – et focalisant sur ses propres compétences déployées sur le territoire : eau potable, gestion des eaux pluviales urbaines, aménagement du territoire, développement économique, etc.

En effet, la proposition s'inscrit dans le cadre de la réflexion globale initiée par le Grand Annecy sur l'élaboration d'une politique globale de gestion de l'eau sur son territoire. L'agglomération s'est ainsi saisie du décret du 30 décembre 2020 pour proposer l'élaboration d'un plan d'actions « qualité, gestion et préservation de la ressource en eau » sur le territoire, associant très largement tous les acteurs concernés, dont les citoyens.

1.3 Origines de la proposition

En 2020, le Grand Annecy s'est investi dans **l'élaboration d'une politique de l'eau**, destinée à lui offrir un cadre stratégique d'intervention cohérent – et discuté avec ses partenaires – en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il s'agissait de doter la collectivité d'une véritable stratégie de gestion des milieux aquatiques et des ressources en eau (enjeux, objectifs, moyens et organisation correspondante), visant à :

- Garantir la bonne coordination de l'ensemble des acteurs de l'eau et rendre lisible l'organisation territoriale pour les élus et le grand public – en montrer la cohérence,
- Disposer d'un Programme Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement du Grand Annecy (Schéma directeurs eau potable et eau pluviale, programmes de dépollution, sensibilisation...) cohérent et articulé avec l'action des autres acteurs,
- Contribuer aux prochains outils (contrats de bassin / de rivière, PGRE, PAPI etc.) pour le territoire du Grand Annecy,
- Initier des démarches citoyennes pour maximiser l'efficacité, la lisibilité et la cohérence de la politique de l'eau.

Afin d'atteindre cet objectif, le Grand Annecy a lancé **une consultation pour un accompagnement sociopolitique et stratégique de l'élaboration de sa politique** de l'eau. Cet accompagnement visait aussi la production de **scénarios de démarches citoyennes**, destinée à accompagner la mise en œuvre de cette politique, d'autre part. Cette prestation a couru de fin 2020 à début 2022 et a notamment débouché sur la présente réponse à l'appel à projets.

En 2020 et 2021, le Grand Annecy a ainsi organisé **de nombreux temps d'écoute, d'échange et de problématisation collective rassemblant les acteurs du territoire** concernés par la gestion de l'eau : élus, citoyens, syndicats gemapiens, représentants socioprofessionnels, etc.

La partie suivante expose ce processus et la manière dont il a débouché sur la réponse à cet appel à projets.

Une pratique ancienne de la démocratie participative

Cette habitude de concerter les acteurs et les citoyens du territoire n'est pas ancienne, et se fonde dans une pratique ancienne de la démocratie participative, existant depuis la création de la Communauté d'Agglomération (voir ci-dessous).

2017 : Imagine le Grand Annecy

Imagine le Grand Annecy a été lancé en 2017, peu après la constitution de la Communauté d'Agglomération, qui naît cette même année. L'ambition des équipes élues était d'associer le plus largement possible les habitants du Grand Annecy à la définition d'un projet de territoire co-construit et partagé (notamment car l'agglomération était résultante de la fusion de 5 EPCI du territoire qu'il convenait de rassembler pour un projet commun). Cette ambition d'association des citoyens a donné naissance à Imagine le Grand Annecy, démarche originale de consultation citoyenne. Réunions publiques, ateliers thématiques...

L'ensemble des propositions produites (350 au total) a été affiné, problématisé, avant qu'un travail de priorisation ne soit réalisé par les élus. **90 objectifs ont ainsi été définis**, abordant tous les sujets de la vie de l'agglomération.

Une grande restitution de ces travaux est réalisée en décembre 2018, permettant aux élus de présenter le projet de territoire à un public de 900 personnes. Le Président de l'agglomération annonce à cette occasion l'ambition de réaliser un point d'étape 6 mois plus tard, pour évaluer l'avancée de ces objectifs. Ce travail de suivi et « d'évaluation » de l'avancée du projet de territoire est confié à un « Observatoire Citoyen » créé à cet effet.

2019 : création de l'Observatoire Citoyen

L'Observatoire Citoyen est donc créé en juillet 2019, avec pour mission de **suivre l'avancée de l'accomplissement des objectifs du projet de territoire** de l'agglomération. Ses travaux se déroulent de septembre à décembre 2019, au travers de 3 groupes de travail thématiques. Il comporte près de 90 personnes (représentants de la société civile tirés au sort) et se réunit en soirée une à deux fois par mois.

2020 : renouvellement de l'Espace Citoyen

L'Espace Citoyen du Grand Annecy, **conseil de développement mis en place en 2017 en application de la loi NOTRE**, compte une centaine (ce chiffre varie au cours de l'année selon les projets) de volontaires bénévoles et de représentants des institutions et associations, habitant ou travaillant sur le territoire du Grand Annecy.

En décembre 2020, **l'Espace Citoyen est réinstallé par les nouvelles équipes élues**. Il comporte 166 membres issus de citoyens volontaires (80%) et de représentants d'organisation de la société civile (associations, etc. pour 20%). Plusieurs groupes de travail sont constitués, parmi lesquels :

- PCAET
- PLUIHD
- Lien climat – alimentation – agriculture de proximité, circuits courts
- Eau : 16 volontaires identifiés, **mobilisés largement en 2020 et 2021 pour l'élaboration de la présente proposition.**

Fin 2020 : lancement des Assises de l'eau en vue de l'élaboration de la Politique de l'Eau et des démarches citoyennes associées



Fin 2020, le Grand Annecy décide en effet de lancer **une démarche concertée d'élaboration de sa politique « Eau » et de scénarios de démarches citoyennes** susceptibles d'en accompagner la mise en œuvre opérationnelle.

L'ambition du Grand Annecy, en tant que Territoire Eau-Responsable, est d'élaborer une politique globale de la gestion de l'eau sur le territoire, ensuite déclinée par chacun des acteurs concernés dans son domaine de compétences. Le Grand Annecy désirait que cette construction soit la plus concertée possible, investissant les différents services, les élus de différentes échelles, ainsi que les acteurs investis de son territoire en matière de gestion de l'eau.

Accompagné par les cabinets Contrechamp, Grand Public et SEPIA, le Grand Annecy lance alors un dispositif original, appelé les Assises de l'eau, dispositif participatif large qui autorisera la mobilisation de plusieurs centaines de citoyens et autres acteurs à la définition des enjeux de l'eau sur le territoire (voir ci-dessous).

Sollicitée, l'Agence de l'Eau apporte son soutien financier et technique à l'organisation de ces Assises.

Les Assises de l'eau, un dispositif participatif ambitieux

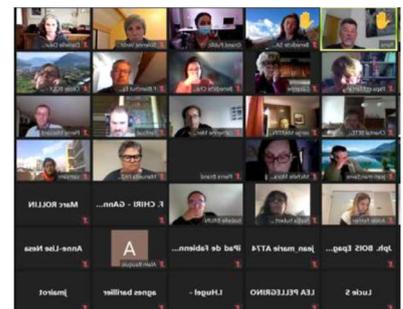
📄 Sur le site des Assises de l'eau du Grand Annecy (<https://assises-eau-grandannecy.com/>), trouvez tous les documents produits par ces Assises,

dont le film introductif « Paroles de Citoyens » et les 68 propositions produites.

En terme quantitatif, les Assises de l'Eau ont impliqué un nombre important d'habitants du Grand Annecy, environ **300 personnes se sont mobilisées au cours de cette concertation**. Pendant l'enquête, plus d'une centaine de personnes ont été contactées dont plus de vingt directement interviewées. La soirée de lancement du 30 mars a réuni 200 personnes avec un pic de visiteurs unique à 180 personnes.

Les trois ateliers du 13 au 15 avril, qui portaient sur les thématiques issues de l'enquête et la réunion de lancement, ont réuni 181 personnes au total via Zoom.

- L'atelier 1 qui s'est tenu le mardi 13 avril avait pour thématique : « L'eau, pour tous... Partager une eau de qualité » et a réuni 47 personnes (photo ►).
- L'atelier 2 qui s'est tenu le mercredi 14 avril avait pour thématique : « Des montagnes à la mer... Restaurer les milieux naturels pour préserver notre ressource » et a réuni 69 personnes.
- L'atelier 3 qui s'est tenu le jeudi 15 avril avait pour thématique : « L'eau, l'affaire de tous... Mobiliser chacun à la préservation des ressources et à leur partage » et a réuni 65 personnes.
- **Au total 68 propositions ont été formulées.**



Au-delà des chiffres, la diversité des publics impliqués tout au long du travail est à souligner. Cette démarche a permis d'élargir le cercle habituel de participants et ce sont plusieurs centaines d'Annéciennes et Annéciens qui se sont ainsi impliqués dans l'un ou l'autre de ces ateliers spécifiques.

Les Assises n'ont cependant pas uniquement rassemblé des habitants et des habitantes du territoire Annecien. En sus de ce travail avec des citoyens, le Grand Annecy a organisé **des ateliers rassemblant ses services techniques, ses élus, ainsi que de nombreux partenaires** associés de près ou de loin par la gestion de l'eau. Ont ainsi été organisés :

- Un comité technique de la démarche (COTECH)
- Des ateliers interservices (services eau et hors-eau du Grand Annecy)
- Des ateliers multi-partenariaux, rassemblant de nombreux partenaires (syndicats gemapiens, fédération de pêche, chambre d'agriculture, associations environnementalistes, etc.) 1/ dans le cadre de la définition des enjeux 2/ dans le cadre de la définition de la stratégie

Atelier 25/05/21 « Milieux aquatiques » rassemblant le GA et certains de ses partenaires ►



- Au niveau élus, la Commission Environnement du Grand Annecy a délibéré plusieurs fois sur ce projet et un comité de pilotage restreint d'élus a validé la méthodologie et proposé une étape intermédiaire avec les habitants
- Enfin, des temps spécifiques ont été menés avec l'Espace Citoyen, qui s'est investi de manière directe dans ce travail (voir § suivant).

La mobilisation de l'Espace citoyen

Avant même le démarrage des Assises, il a été considéré qu'un travail visant la production de démarches citoyennes ne pouvait se faire sans investir l'Espace Citoyen du Grand Annecy, instance légitime de consultation de ces derniers sur les projets initiés par l'agglomération. L'Espace Citoyen a donc été consulté, et il lui a été proposé de jouer un rôle actif dans la réflexion et l'élaboration progressive des démarches citoyennes liées à l'eau : **un Labo Eau et Approches Citoyennes, rassemblant une quinzaine de membres de l'Espace Citoyens** désireux de s'investir dans ce travail, a été créé.

Ce comité s'est réuni plus de 6 fois durant la durée de Assises de l'Eau, puis de nouveau pour la finalisation du présent projet, auquel ses membres se sont directement associés (près de 10 ateliers de travail organisés entre 2021 et début 2022, en soirée : les membres de l'Espace Citoyen sont bénévoles). Ces travaux ont permis d'affiner, de problématiser, de hiérarchiser les enjeux, et de proposer des pistes de solutions. Une lettre de l'Espace Citoyen, explicitant **leur soutien pour cette réponse du Grand Annecy à l'appel à projet** de l'Agence de l'eau, est jointe à ce mémoire technique.

2021 : un questionnaire Eau

Pour donner suite aux consultations citoyennes opérées durant les Assises et approcher de manière plus fine le rapport qui lie les citoyens aux enjeux associés à sa gestion, le Grand Annecy a confié au cabinet d'Etudes HOMISENS la réalisation d'**une enquête on-line auprès de la population du territoire**.

Le rapport de synthèse des résultats note une très forte mobilisation et implication de la population pour répondre à cette enquête avec :

- 653 questionnaires exploitables collectés.
- Des réponses qualitatives et très argumentées aux questions ouvertes.
- 45% des répondants souhaitent être informés des suites de l'enquête.

Sur les 653 questionnaires reçus, les réponses sont qualitatives et parfois très argumentées pour les questions «ouvertes». Même s'ils sont seulement 5 % à avoir participé aux Assises de l'eau du Grand Annecy, près de la moitié des répondants souhaitent être informés des suites de l'enquête. **Cette mobilisation témoigne d'une forte sensibilité à la problématique de l'eau sur le territoire** – confirmant les tendances observées durant les Assises.

Quelques résultats du questionnaire :

Le service public plébiscité. 77 % des répondants ont de bonnes connaissances sur la production d'eau potable. Ils savent qu'elle provient majoritairement du lac, qu'elle est traitée et acheminée jusqu'à leur robinet par le Grand Annecy. 92 % des répondants sont ainsi attachés à une gestion publique de l'eau potable. Ils déclarent boire l'eau du robinet à 94 %.

Même si 69 % des répondants prêtent attention à leur consommation, 71 % ne connaissent pas le prix du m³ d'eau. Cela ne les empêche pas d'être vigilants à 81 % dans l'usage quotidien de l'eau pour l'économiser, par différents moyens : choix d'appareils ménagers économes en eau, mousseurs sur les robinets, paillage des sols, récupération de l'eau de pluie, etc. 74 % des répondants souhaiteraient aussi que le Grand Annecy les accompagne sur les bonnes pratiques d'économie d'eau, par de l'information, des ateliers de sensibilisation, des aides financières ou matérielles, des aides sur le suivi de leur consommation, etc.

Préserver la ressource en eau : une nécessité. 48 % des répondants pensent que le territoire du Grand Annecy pourrait un jour manquer d'eau : à cause de la multiplicité des usages, de la pression démographique, de la détérioration de la qualité de l'eau et du changement climatique. Parmi les principaux leviers évoqués pour adapter le territoire au changement climatique :

1. inciter les citoyens à agir au quotidien,
2. limiter toute consommation d'eau,
3. désimperméabiliser les sols.

Pour sensibiliser à l'eau, les actions les plus plébiscitées sont les actions auprès des scolaires, les journées de nettoyage et d'entretien, la création d'une manifestation annuelle de type « fête de l'eau ».

Résultats complets : <https://fr.calameo.com/read/004320063c35025b71799>

A noter qu'un n° du MAG de l'agglomération a été consacré à l'automne 2021 à la gestion de l'eau, pour répondre à la demande des citoyens d'avoir des informations sur l'organisation des acteurs de l'eau, les enjeux de sa gestion...

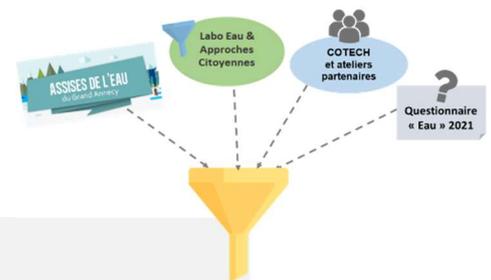
Au résultat : des citoyens et des partenaires mobilisés et désireux de s'investir

Ce processus participatif, inscrit sur près de 10 mois et ayant mobilisé des centaines d'acteurs, a constitué un dispositif d'écoute (mais aussi de problématisation et de mobilisation) **permettant de disposer d'une base solide d'enjeux, objectifs, pistes stratégiques à poursuivre** – mais aussi outils et dispositifs d'accompagnement pertinents au regard des réalités du territoire et des attentes/capacités à agir des acteurs.

La présente proposition se fonde donc sur l'ensemble des éléments recueillis au cours de ces mois de travail collaboratif.

Assises de l'Eau du Grand Anancy

Synthèse des acquis des 10 mois de travail participatif



Des citoyens mobilisés, qui ont dit :



- Leur attachement fort à l'eau
- Leur conscience de l'héritage dont ils bénéficient
- Leurs inquiétudes pour l'avenir (climat, biodiversité)
- Leur volonté d'une gestion moderne de l'eau
- Leur besoin d'être informés
- Leur volonté d'être acteur
- La volonté que la collectivité s'implique, donne l'exemple

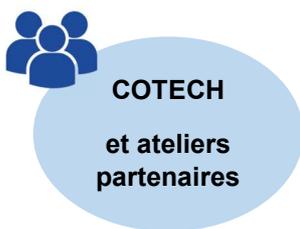
68 propositions produites



Une émanation « Eau » de l'Espace Citoyen comportant une quinzaines de membres

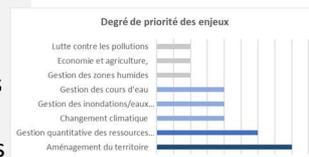
- Qui s'est réuni 10 fois sur le sujet (ateliers de problématisation, de hiérarchisation, de positionnements stratégiques)
- Qui a proposé de nombreuses pistes, attentions ou attentes quant aux modalités de mise en œuvre des démarches citoyennes
- Qui entend jouer un rôle

Une lettre jointe au présent



Des partenaires mobilisés

- Reconnaittent l'utilité d'une approche coordonnée et systémique
- Estiment le GA légitime à coordonner la réflexion sur l'association des citoyens et à les associer
- Attendent un positionnement fort du Grand Anancy sur des thèmes relevant de ses domaines de compétences : renforcement du lien entre eau et aménagement (PLUiHMB), préservation des ressources désimperméabilisation, etc.



Plus de 600 retours

- Confirmation des grandes tendances observées durant les Assises :
- Des inquiétudes quant à l'avenir des ressources
 - La volonté d'être acteur
 - Un déficit de lisibilité de l'action et de l'organisation publique liée à l'eau
 - Des gens souhaitant s'engager

Un « vivre » de personnes souhaitant

2 Un LAB'EAU pour le Grand Annecy ?

Fort de ces constats, le Grand Annecy a décidé de développer **un dispositif expérimental pour tester un certain nombre de propositions, destinées à associer, impliquer et mettre en dynamique des citoyens** sur la question de la gestion de l'eau.



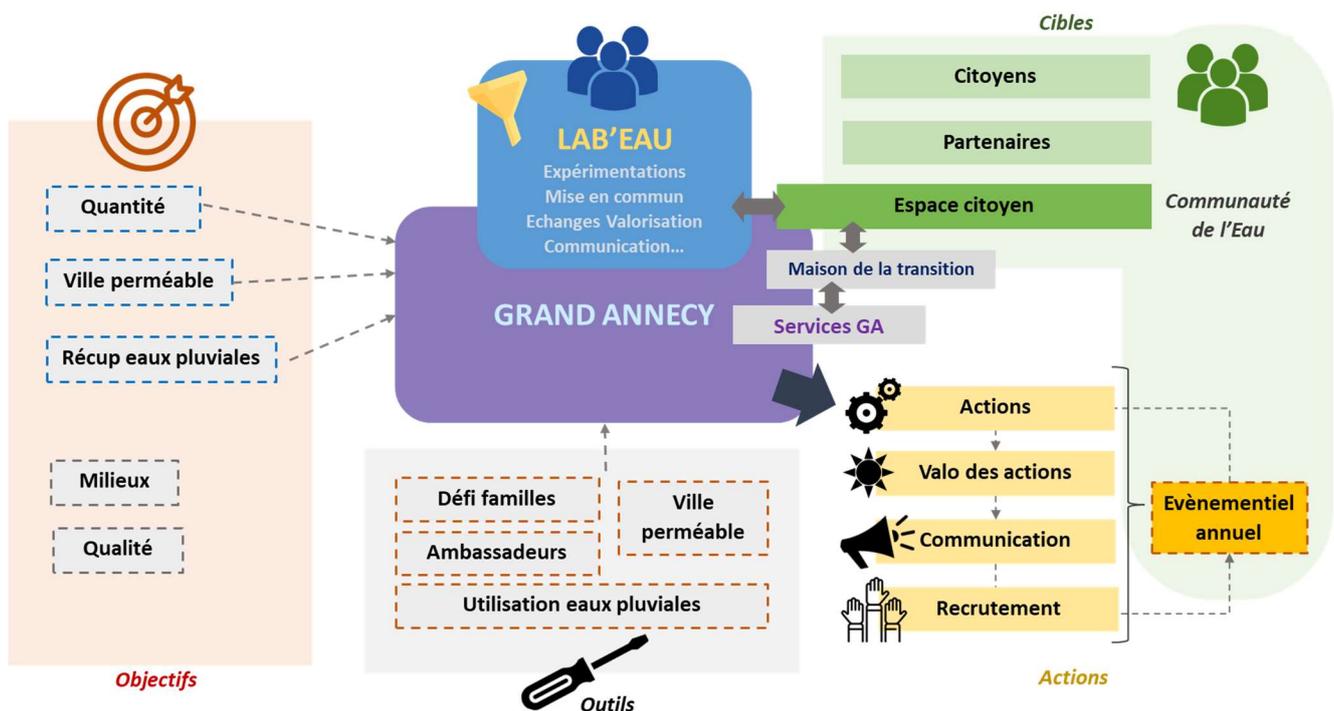
2.1 Présentation du LAB'EAU

Qu'est-ce que le LAB'EAU ? Une plate-forme d'expérimentation de démarches citoyennes qui viennent appuyer la mise en œuvre de la politique « eau » du GA. Familles en transition, économies d'eau, ville perméable, diffusion des bonnes pratiques... De nombreuses initiatives vont être déployées, en lien avec différents dispositifs et les différents services du Grand Annecy (PCAET, gestion des eaux pluviales, service eau potable, etc.).

Le LAB'EAU est donc un laboratoire où pourra être appréciée la façon dont le sujet « eau » intercepte les différents champs de la vie publique de la collectivité, avec à la clef différentes questions. Comment l'eau se déploie-t-elle en transversalité des actions portées par les différents services ? Quelle place peut-elle prendre dans la transition attendue, tant au niveau de de la collectivité elle-même que de ceux des acteurs et citoyens du territoire ? Le LAB'EAU est un espace d'élaboration et d'expérimentation de démarches et d'outils, associant les citoyens et différents acteurs du territoire, visant l'adaptation du territoire face au changement climatique.

Le rôle du LAB'EAU

Le LAB'EAU a pour fonction d'imaginer, de mettre en discussion, d'élaborer, de tester, de débriefer, le cas échéant de déployer des dispositifs de démarches citoyennes. C'est une plateforme qui travaille donc en lien étroit avec les services du Grand Annecy, ses partenaires (tels que les syndicats de 3^{ème} rangs), l'Espace Citoyen... et bien entendu des citoyens investis et/ou à mobiliser.

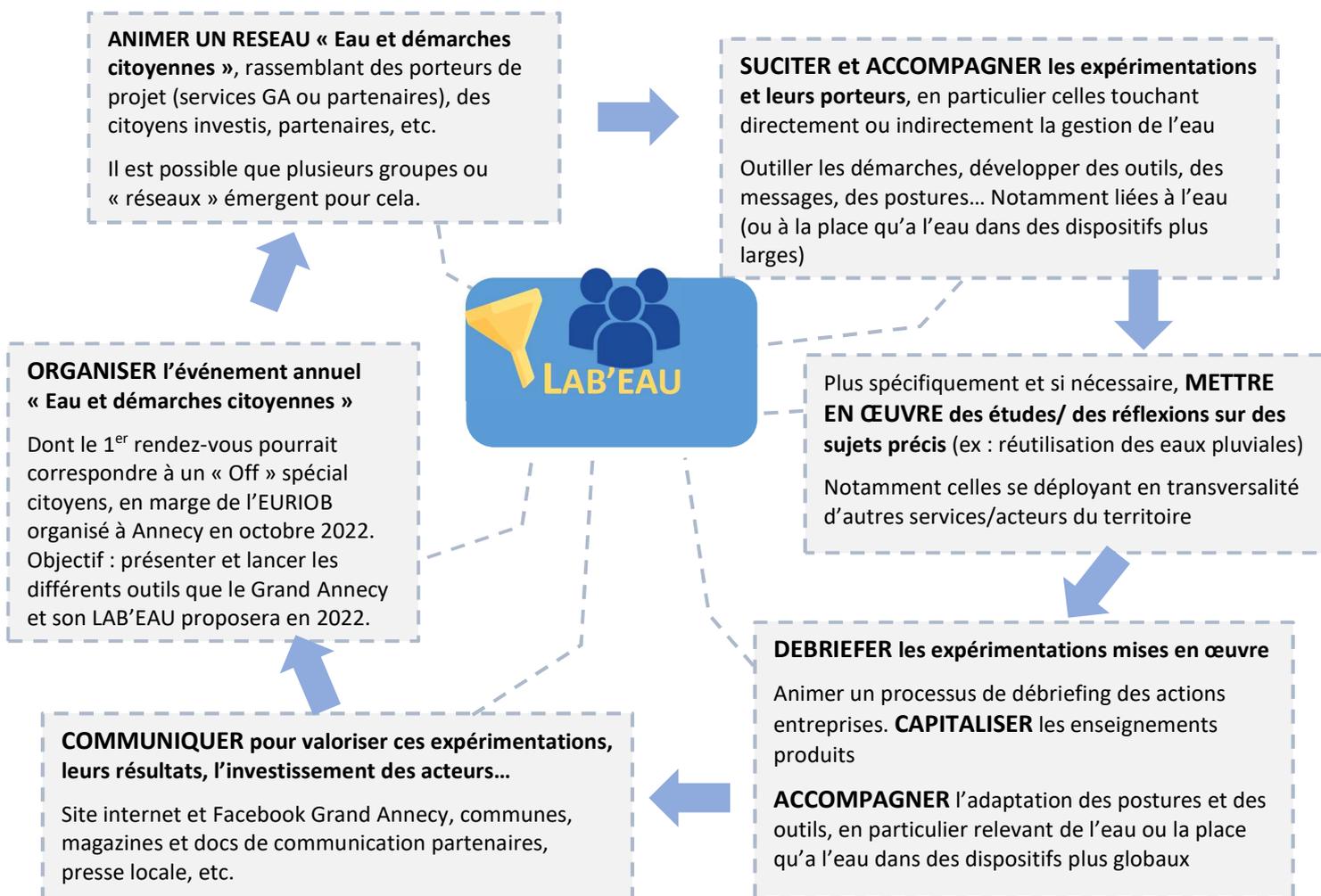


Missions du LAB'EAU

Le LAB'EAU constitue ainsi un **dispositif apprenant**, qui défriche, expérimente, invente, teste, capitalise des outils et des approches citoyennes susceptibles de servir la politique Eau du Grand Annecy et de ses partenaires. Il constitue ainsi une réponse aux multiples sollicitations et manifestations d'intérêt identifiées lors des Assises de l'Eau.

Le LAB'EAU portera peu de démarches et d'outils en propre, mais se positionnera **en appui/accompagnement de divers dispositifs portés par l'agglomération**, notamment en lien avec son PCAET, sa politique Eau, les contrats de gestion de bassin versant, et d'autres procédures (ville perméable etc.).

Schéma de principe des missions du LAB'EAU



2.2 A propos de la stratégie

La stratégie développée par le Grand Anancy au travers de ce projet repose sur divers principes :

- **Une stratégie d'expérimentation**, reconnaissant le caractère novateur de ces approches citoyennes (pour le Grand Anancy, pour le territoire et pour la majorité des partenaires – y compris les citoyens). Cela justifie de déployer ce dispositif apprenant, permettant à chacun de trouver sa place et de tester diverses modalités de « faire ensemble ».
- **Une stratégie réaliste, visant à sélectionner 3 à 4 chantiers pilotes** pour les 19 mois à venir, permettant d'en tester les conditions de réalisation puis de prendre le temps de les débriefer, d'en tirer des enseignements (fonds, forme, partenariats, organisation interne, etc.), puis de déployer l'action en envergure et/ou vers d'autres sujets.
- **Une stratégie combinée**, visant à mobiliser l'action (mise en œuvre des expérimentations) pour créer des contenus et supports de communication, permettant de les valoriser, et d'ainsi mobiliser, recruter de nouvelles personnes cibles ou partenaires... pour étendre et poursuivre le travail (cf. schéma ci-contre).
- **S'appuyer sur une logique d'exemplarité et de démonstration** : les citoyens sont très attentifs à ce que la collectivité montre l'exemple, qu'elle s'engage elle-même (c'est-à-dire qu'elle met en œuvre des dispositifs comparables à ce qui est attendu de leur part). Cette logique d'exemplarité ne signifie pas que la collectivité doive être exemplaire en tous points, mais qu'elle montre qu'elle initie elle-même les changements escomptés. Objectifs : montrer l'exemple, permettre des retours d'expérience, favoriser un accompagnement pertinent, légitimer le conseil, ...
- **Donner aux acteurs (usagers, partenaires, citoyens) une vraie place dans ce dispositif**, en reconnaissant ainsi que le Grand Anancy a besoin d'eux dans un rôle actif, de débroussaillage de ce qui peut être fait et d'apprentissage. Le fait que de nombreux acteurs aient proposé, dans le cadre des Assises puis du questionnaire en ligne, de participer à des démarches, est un témoin de cet intérêt.



2.3 Objectifs stratégiques du projet

Les objectifs de changement visés par ce projet sont multiples. Ils relèvent à la fois :

1. **D'un objectif de poursuite et d'approfondissement de la mobilisation citoyenne**, initiée depuis de nombreuses années sur le territoire annecien, et particulièrement attendue sur le sujet l'eau et des milieux aquatiques (demande politique en ce sens + expressions du besoin dans le cadre des Assises, par les membres de l'Espace Citoyen, etc.).
2. **D'un objectif de maximisation des résultats de la politique de l'eau du Grand Annecy et de ses partenaires**, notamment gemapiens (contrats de bassin, PGRE, etc.), en considérant qu'un certain nombre d'enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques repose sur des évolutions de mentalités et des pratiques d'acteurs du territoire : particuliers, élus, agriculteurs, industriels... en bref des citoyens. (Ex: gestion quantitative, réduction de l'imperméabilisation du territoire, préservation des zones humides, etc.)
3. **Le projet vise ainsi à faire évoluer les connaissances, les représentations et les pratiques** que les citoyens déploient au regard de quelques enjeux clefs de la gestion de l'eau (voir ci-dessous) de manière à ce qu'ils adaptent leurs comportements aux réalités qu'imposent l'adaptation au changement climatique, les objectifs de reconquêtes de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, etc.
4. **En ce sens, ce projet s'intègre à un dispositif plus large porté par le Grand Annecy, visant l'évolution des comportements individuels et collectifs pour aller une « sobriété » territoriale** : c'est l'objectif visé par le PCAET de l'agglomération, et celui de sa nouvelle Maison de la Transition avec laquelle le LAB'EAU va travailler étroitement – si ce n'est, à terme, être intégré.
5. Enfin, la portée expérimentale de cette proposition offre la possibilité de poursuivre un objectif complémentaire : celui de permettre à des citoyens, en s'investissant progressivement dans le dispositif, de **devenir des acteurs à part entière de l'action publique** que la collectivité déploie en matière de gestion de l'eau : participation à des comités de bassin versant ? représentation dans des instances ? adhésion à l'Espace Citoyen du Grand Annecy ? Diverses solutions pourront être imaginées – et testées dans le cadre du présent dispositif.

2.4 Thèmes clefs

Les travaux menés au travers des Assises, des comités techniques et ateliers de travail partenaires, ainsi que du questionnaire passé fin 2021, ont mis en avant des enjeux assez clairs.

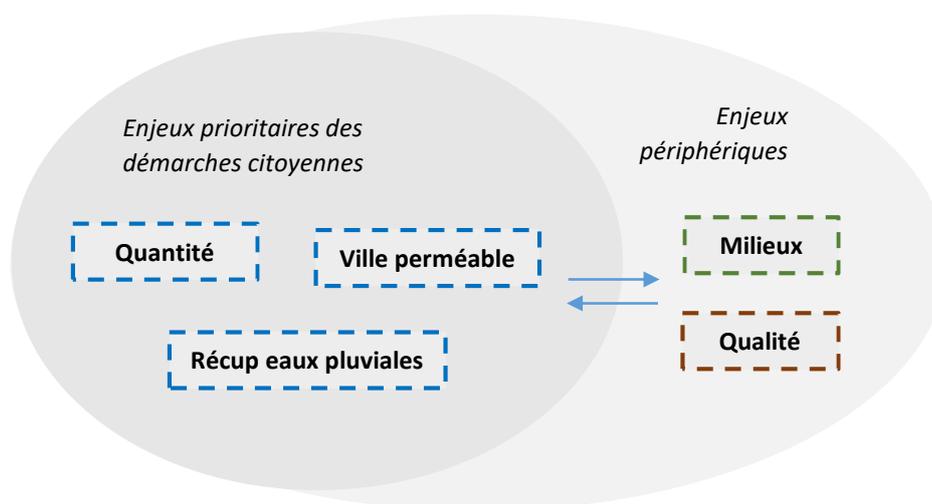
Les services du Grand Annecy, les partenaires technique et institutionnels et les citoyens adoptent **des positions communes quant aux enjeux constituants, selon eux, des priorités d'intervention**. Ces priorités concernent :

1. **Les enjeux quantitatifs** : préservation des ressources en eau du territoire, qui sont de plus en plus menacées par l'évolution climatique d'une part (et ses effets), par la multiplication des pressions d'autre part (artificialisation des bassins versant, prélèvements sur les ressources souterraines et superficielles, accroissement de la population et donc des besoins...). C'est une priorité pour tous les acteurs. On dénote auprès des citoyens eux-mêmes des attentes de clefs de connaissance, portant sur la nature et le degré de vulnérabilité des ressources dont le territoire dispose, sur les perspectives d'évolution avec le changement climatique, sur les comportements à modifier pour maîtriser sa consommation...

2. **Ville perméable.** Ce sujet est apparu comme un sujet majeur car il relève à la fois de la gestion quantitative, qualitative, et semble faire partie des outils nécessaires pour bâtir la ville de demain. L'évolution climatique accroît l'urgence de bâtir des positionnements, des outils pour encourager des modes d'urbanisation différents. C'est précisément ce lien à l'urbanisation qui en fait un sujet pertinent à prendre en compte puisque cela est une compétence du Grand Anancy, notent citoyens, partenaires du territoire, qui attendent que la collectivité se mobilise sur ce point.
3. **L'utilisation des eaux pluviales** est un sujet de préoccupation majeur, notamment pour les citoyens ayant participé aux Assises ou membres de l'Espace Citoyen (comment stocker l'eau de pluie, comment l'utiliser à bon escient, pour quels usages ?). A l'inverse, les professionnels de l'eau espèrent voir les eaux issues des précipitations abonder le plus vite possible vers les compartiments naturels. Entre une demande sociale forte, et des enjeux de préservation du fonctionnement naturel des écosystèmes, il semble que la définition d'une stratégie soit nécessaire.
4. **La qualité de l'eau et des milieux** est un enjeu majeur pour de nombreux partenaires et pour les citoyens. Il renvoie à la préservation des milieux aquatiques et des ressources, souvent pour elles-mêmes plus que pour les usages humains. Les particuliers veulent savoir comment agir, en limitant les pressions sur les ressources (lacs, rivières, zones humides, nappes souterraines), que celles-ci soient le fait de leurs propres activités ou de celles d'autres acteurs (industries, agriculture, collectivités etc.).

La proposition est donc de définir des outils mettant au centre ces thématiques prioritaires, pour deux raisons : la première est que ces sujets disposent de liens directs avec les compétences du Grand Anancy (pour rappel : gestion de l'eau potable, gestion des eaux pluviales, urbanisation et aménagement du territoire, etc.). La gestion des milieux ainsi qu'une bonne part du grand cycle de l'eau étant dans les mains d'autres syndicats. La deuxième raison a trait à la nécessité de se concentrer sur un nombre limité de chantiers pour les premières années – tout en conservant à l'esprit la nécessité de faire du lien entre ces sujets et les autres thématiques, avec lesquelles ils interagissent fondamentalement.

Enjeux prioritaires pour les démarches citoyennes



3 Focus : Défi transition «Eau»

DESCRIPTION ACTION

Dans le cadre de l'approbation de son PCAET en juin 2021, le Grand Annecy a validé la **création d'une *Maison de la Transition*** (nom de projet, non définitif) dont la mission sera d'initier, accompagner et massifier les changements de comportements du grand public. Dans ce cadre, l'agglomération a prévu de **proposer aux habitants du territoire des « Défis transition »** dont l'objectif est de faire évoluer durablement les comportements des participants à ces programmes d'accompagnement au changement.

Ce dispositif s'inscrit dans le prolongement de « Défis » thématiques proposés par le Grand Annecy aux habitants de son territoire depuis 2016 : les 4 premières éditions ont porté sur la réduction des déchets (« Défi zéro déchets »), la dernière sur la réduction de la consommation énergétique (« Défi énergie »).

Le nouveau dispositif a été travaillé avec l'appui d'un groupe réunissant des élus, des techniciens de l'agglomération et des habitants ayant participé aux précédents défis, qui a mis en évidence l'intérêt de diversifier les thématiques traitées ; **la préservation de la ressource en eau a été retenue dans ce cadre comme un nouveau sujet prioritaire.**

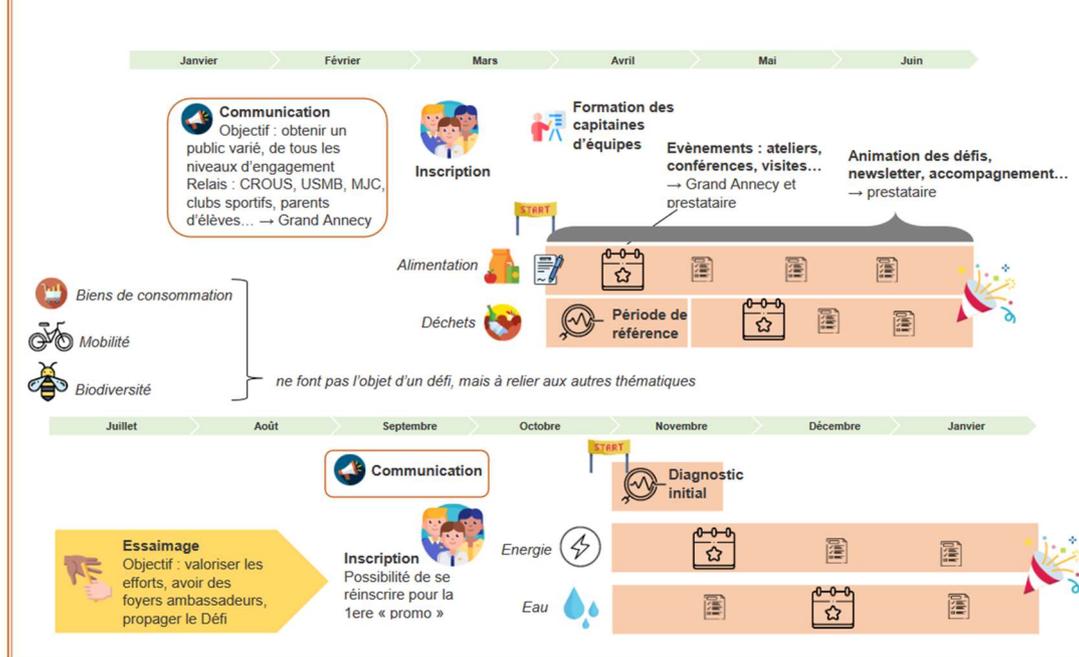
Le calendrier d'actions défini avec ce groupe de travail a été élaboré pour répondre à un double enjeu :

- **Un enjeu de lisibilité et de motivation pour les foyers participants** : il est souhaité d'ouvrir largement le recrutement (avec un objectif d'une centaine de foyers) en s'adressant à un public alerté sur les enjeux mais encore peu engagé, en s'appuyant sur des moteurs d'engagement divers (qualité de vie, budget, préservation de l'environnement ,.../...). Aller au-delà de 2 thématiques simultanément a été pointé par le groupe de travail comme peu incitatif à s'inscrire (car demandant un engagement trop fort) et contre-productif (risque de faire peur).
- **Un enjeu d'impact sur les comportements**, en adressant différentes thématiques et en proposant un accompagnement de proximité et approfondi.

Ainsi, en 2022 :

- ⇒ Il sera proposé aux habitants du territoire 2 Défis bi-thématiques, l'un centré sur l'alimentation durable et la réduction des déchets au printemps, l'autre sur la réduction des consommations d'eau et d'énergie à l'automne.
 - Ce regroupement des thématiques s'est fait sur des logiques de cohérence du point de vue du citoyen : passerelles entre alimentation responsable et réduction des déchets (ex : moins de sur-emballage avec les aliments non transformés ; achat en vrac ; compostage des bio-déchets...) ; et pour le double Défi eau et énergie, une approche transversale de « sobriété à la maison » avec une motivation de réduction des budgets à la clé pour les foyers participants.
- ⇒ Ces dispositifs seront aussi l'occasion d'informer plus largement les participants sur les enjeux climatiques, de préservation de la biodiversité, et de préservation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau (grand cycle de l'eau)

Calendrier du Défi Déclics



Pour chaque thème, le programme a pour objectif de :

- Renforcer la prise de conscience des enjeux et impacts du changement climatique et de l'importance de faire évoluer ses comportements pour l'atténuer et s'y adapter
- Permettre aux participants de connaître les « bonnes pratiques » et mesurer leurs impacts pour les réduire durablement ;
- Créer une dynamique d'engagement dans l'action collective, basée sur des défis à relever au quotidien, avec un accompagnement de proximité (information, ateliers, conseils et outils...)

OBJECTIFS du Défi « Eau »

En ce qui concerne plus spécifiquement le « Défi Eau », il a pour objectifs de permettre aux participants :

- De connaître et comprendre quelles sont les ressources en eau consommées sur le territoire, leurs richesses, leurs vulnérabilités...,
- De connaître et comprendre les enjeux de la préservation de ces ressources,
- D'identifier, tester et adopter des comportements répondant à ces enjeux,
- De réduire durablement leur consommation d'eau, en changeant leurs comportements,
- De mesurer leurs impacts (notamment financier),
- Et plus largement, de s'engager dans une dynamique de changement de leurs comportements pour aller vers des modes de vie plus sobres et responsables, compatibles avec la transition écologique.

Un sous-objectif de permettre à ces citoyens de devenir à leur tour des relais de cette cause auprès de leur pairs, est inclus dans le Défi eau.

Pour le Grand Anncy, il s'agira :

- de se former et de s'outiller à l'accompagnement du grand public sur cette thématique : identification des enjeux, de leurs degrés d'approche et de perception par les citoyens, des attentes ou même demandes d'appui de ces derniers pour évoluer sur ces questions, etc.
- de tester ainsi les freins et les leviers à l'adoption de comportements vertueux et de mesurer leurs impacts en matière d'évolution des consciences, d'évolutions des pratiques, mais aussi en termes d'impacts sur les consommations d'eau et donc les milieux et ressources sur lesquels elles reposent.

PUBLIC CIBLE / TERRITOIRES VISES :

L'objectif est de recruter cette année un panel d'une centaine de foyers participant à l'un des Défis. Vu l'importance que revêt la question de l'eau pour les citoyens, et le nombre de personnes s'étant positionné en faveur d'un investissement sur cette question lors des Assises, du questionnaire etc., l'estimation d'une cinquantaine de foyers participantes au Défi eau est faite.

Critères géographiques :

Ces foyers seraient recrutés sur l'ensemble du territoire, à savoir dans les 5 ex EPCI qui composent le Grand Annecy : Pays de Fillière, Pays d'Alby, Rive Gauche du Lac, Rive droite, commune nouvelle d'Annecy.

Ce type de dispositif attire « naturellement » des couples de 35/50 ans avec enfants déjà sensibles au sujet, plutôt urbains et relativement aisés ; il faut donc donner envie aussi à des profils plus jeunes (étudiants), et des personnes peu sensibilisées de participer (cf. ci-dessous).

Critères d'engagement :

Sans exclure des profils déjà « engagés » dans la transition qui pourront assurer un rôle moteur dans la dynamique collective (« capitaines d'équipe »), il s'agit d'abord de toucher des foyers peu engagés.

De même, une communication « inclusive » est à mettre en place, valorisant

- Un dispositif ludique et convivial, dans lequel chacun peut s'engager à son rythme et progresser grâce à un accompagnement solide et à l'appui du collectif
- Un dispositif pour tous ceux qui ont envie de préserver leur environnement, surtout s'ils ne savent pas comment s'y prendre (les autres n'ont pas besoin de ça ;-)

Modalités de mobilisation

Le GA souhaite convaincre des profils variés de tenter l'expérience : en termes d'âge, de mode de vie, de CSP, d'habitat... Afin d'y parvenir, le plan de communication de recrutement (en cours de définition) s'appuiera sur différents relais :

- Les communes, via leurs accueils (flyers, affichettes) et leurs supports, notamment numériques
- Les centres sociaux, MJC, associations de quartier
- Le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur
- Les associations
- Les entreprises
- L'espace Citoyen du Grand Annecy

Par ailleurs, les participants pourront s'inscrire soit individuellement, soit en équipes déjà constituées (en particulier : équipes d'étudiants et de collaborateurs d'une même entreprise).

ENJEUX ET THEMATIQUES ABORDEES :

Il y aura pour chaque thème plusieurs niveaux de défis pour permettre à chacun de progresser quel que soit son engagement initial (premiers pas / déjà en chemin / pour aller plus loin)

- ✓ Avec des défis au long cours (engagement dans la durée) et des défis flash (actions ponctuelles).

- ✓ Le dispositif démarrera par une phase de diagnostic individualisé qui permettra à tous les participants de prendre conscience de leurs impacts, d'identifier les leviers d'action et pouvoir mesurer la réduction de leurs impacts.
- ✓ Tout au long du parcours, les participants recevront des propositions d'action / défis, des informations sur les enjeux et les solutions, des invitations à participer à des ateliers, des conférences, des visites de site.

Enjeux :

- Au centre : la gestion des ressources (gestion quantitative), avec en ligne de mire la maîtrise de la consommation propre des ménages. L'objectif se place dans un objectif plus large d'accompagner les acteurs et habitants du territoire à aller vers la sobriété (objectifs du PCAET de l'Agglomération).
- En périphérie : il est aussi visé la connaissance des ressources en eau et de leurs vulnérabilités (lien grand cycle de l'eau, changement climatique, liens entre enjeux qualitatifs et quantitatifs, impact de ces changements sur les milieux...).

MODES DE MISE EN OEUVRE

Le défi Eau sera animé par la personne chargée de l'animation du LAB'EAU, en lien avec ses autres membres.

Il se déroulera en deux temps :

1/ une première période (1^{er} semestre 2022), *en parallèle des Défis porteront sur les thématiques alimentation et déchets*, accompagnée par la personne animant le LAB'EAU dans l'optique :

- D'identifier les enjeux, les questions que se posent les citoyens, les facteurs déterminant leur passage à l'action par rapport à l'eau (questionnaire passé dans les foyers investis dans les 1^{er} défis, en lien avec leurs animateurs),
- De formaliser une stratégie et des outils d'intervention favorables à l'obtention des objectifs du Défi eau (les enseignements tirés de la mise en œuvre des autres Défis seront un plus à intégrer).

2/ Une période test de 3 à 4 mois, permettant la mise œuvre des premiers Défis Eau. A ce stade du projet, un certain nombre de contenus et de démarches ont été identifiés, qui devront être travaillés.

Un diagnostic initial individualisé :

Sur la base des factures d'eau, de la composition du foyer, de ses équipements et des pratiques habituelles :

- identification des postes de progrès
- définition d'un objectif de réduction.

Un kit « économies d'eau » sera remis aux participants

- incluant, outre de la documentation, des équipements hydro-économes comme des mousseurs, des pommeaux de douche avec timer, des sabliers,...

Chaque semaine, les participants seront invités à relever des « Défis » comme par exemple :

- Diminuer le nombre de bains / douches
- Optimiser le volume de sa chasse d'eau
- Installer des équipements d'économie d'eau
- Réutiliser l'eau
- Utiliser des produits biodégradables / Ecocert
- .../...

Un programme « d'activités » sera proposé aux participants :

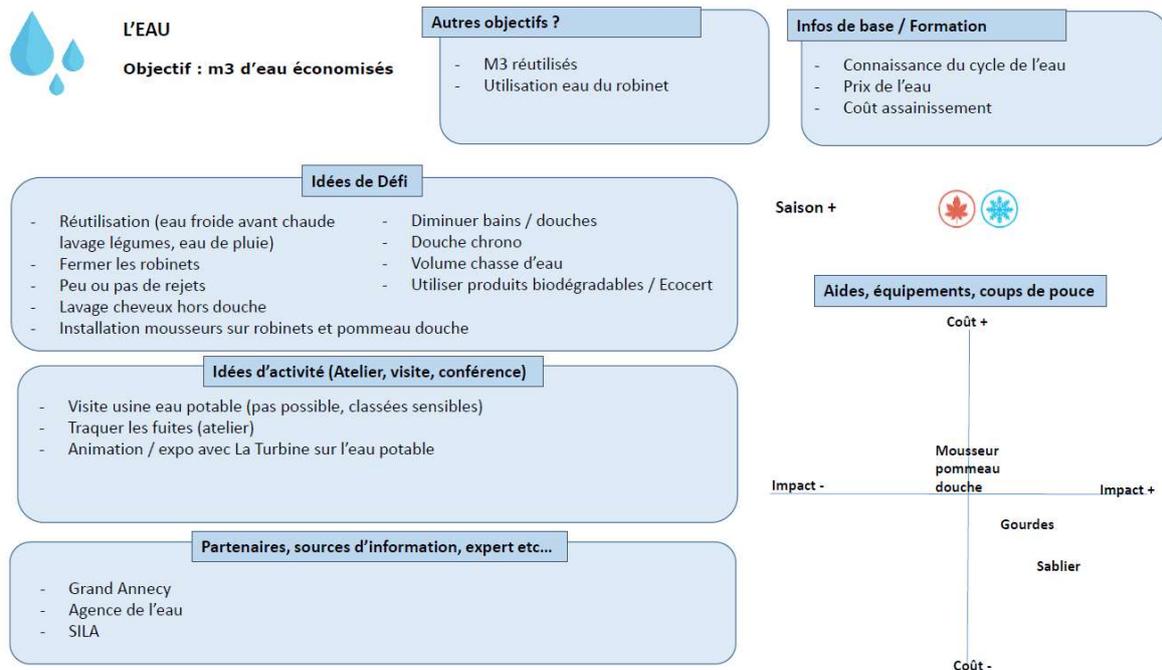
- Visite de sites (sites naturels, expositions scientifiques, sites industriels, ...)
- Ateliers (ex : « traquer les fuites dans mon logement »)
- Quizz (ex : données clés et ordre de grandeurs)
- Conférences (ex : le cycle de l'eau)

Nombreuses de ces activités seront proposées dans le cadre de l'événement annuel « Eau » associé à cet appel à projet, et mobilisant nombre des partenaires les mettant en place.

Ces activités seront toujours co-conçues avec les acteurs de l'eau du territoire :

- Services du Grand Anancy concernés
- Associations de préservation de la nature
- La Turbine Sciences (CCSTI)
- SILA, SMECRU et autres syndicats porteurs des compétences GEMAPI...

Document de travail : contenus du Défi eau



En complément de ce « cœur de dispositif », il sera proposé aux participants qui le souhaitent (actions facultatives), des actions leur permettant d'essayer leur expérience et les nouveaux comportements auprès de leurs communautés pour l'inciter à s'engager également :

- Mise à disposition d'un « kit communication sur les réseaux sociaux »
- Atelier communication (photos, vidéos, tutos...)
- Témoignages dans les supports de l'agglomération
- Témoignages dans le cadre de l'événement annuel « Eau » organisé par le Grand Anancy (ex : « Off » de l'EuroRiob en 2022).
- .../...

RETOURS D'EXPERIENCES ET CAPITALISATION

Les expérimentations seront débriefées, notamment dans le cadre du LAB'EAU permettant de réaliser des liens avec les autres démarches expérimentales menées. L'association des défis Eau/Energie pourra permettre de traiter du sujet « influence de la réduction des coûts pour le foyer sur l'engagement aux défis ».

Au-delà, les retours sur les défis Eau devront être évalués pour vérifier la faisabilité de leur déploiement à grande échelle. La pérennisation de l'accompagnement du GA à l'équipement de foyers en matériel hydro-économe sera étudiée.

Nous souhaitons également suivre dans la durée les foyers participants, pour mesurer l'engagement au-delà du temps du Défi ; les modalités de suivi pourront inclure un suivi des factures, un RV annuel, .../...

Ces foyers référents seront outillés – après réflexion partagée avec eux – pour aller à la rencontre de leurs pairs et les inciter à prendre part aux Défis ou à d'autres propositions des acteurs de l'eau du territoire (les autres projets du Lab'Eau en particulier ou autre – ex événementiel annuel Eau – autre ex journée Worl Clean Up en novembre pour chantier de nettoyage des cours d'eau).

Il pourra s'agir de recueil d'expériences auquel les citoyens pourraient participer (sur le format, sur les messages, en participant à des articles dont des « interviews »...), de « tutos » mis en ligne, de plaquettes....

4 Focus : Ambassadeurs de l'eau

DESCRIPTION ACTION :

Dans le cadre de son PCAET, le Grand Annecy a projeté la création d'une « Maison de la transition ». Une chargée de mission est recrutée depuis mi-2021 pour animer la construction de cet espace. Le projet a identifié la création de postes « **d'Ambassadeurs de la transition** » comme un atout pour aller à la rencontre des habitants et permettre l'évolution des comportements en faveur de l'adaptation au changement climatique.

Le Grand Annecy a créé depuis plusieurs années des postes d'ambassadeurs du tri rattachés à la Direction de valorisation des déchets. Ce chantier rencontre un vif succès et invite à son déploiement sur d'autres champs d'action de la collectivité ou pour agir sur des enjeux majeurs pour le territoire. La question de la gestion globale et intégrée de l'eau est apparue comme un sujet prioritaire pour bénéficier d'une approche comparable.

La proposition est donc de mener, dès l'été 2022 et sur environ 1 an, une **expérimentation auprès des citoyens** pour établir quels sont les besoins, les enjeux, les postures ou outils clefs... qui pourront permettre de définir des contours de poste pour ces « Ambassadeurs de l'Eau ». Le chargé de mission du LAB'EAU assurera cette fonction d'ambassadeur « test » et animera, en lien avec la Maison de la Transition et le LAB'EAU, des réflexions autour de la constitution de ce dispositif.

Il conviendra par conséquent :

- En amont de l'expérimentation – au sein du LAB'EAU avec les principaux partenaires du Grand Annecy sur la gestion de l'eau – le contour des sujets à aborder, les messages à faire passer, les modalités d'interventions...
- Les premières expérimentations pourraient se faire auprès des foyers mobilisés dans le cadre de Défi transition Eau, déjà mobilisés sur ces questions. Elles se déploieront ensuite auprès de citoyens plus « lambda », moins directement investis sur ces sujets, sous la forme d'expérimentations sur un terrain plus « réaliste ».
- Réaliser des points réguliers d'accueil de cette proposition par les citoyens (capitalisation), approfondis avec les partenaires, afin d'amender ou de déployer le dispositif.
- de rendre une analyse des avantages et inconvénients des tests effectués pour nourrir la réflexion globale « ambassadeurs » au niveau de la Maison de la Transition d'une part, au niveau du LAB'EAU d'autre part. Les liens avec les autres chantiers d'expérimentations (Défis, etc.) seront alors une matière intéressante et à valoriser.

Au-delà, l'expérimentation sur ces Défis apportera des enseignements qui pourront éclairer l'arbitrage, à terme, sur différents scénarii - pas forcément exclusifs - envisageables pour répondre à l'enjeu d'accompagnement du changement des comportements (scénarios conditionnés également par d'autres paramètres) :

- Spécialiser des animateurs par thématique avec ainsi des « Ambassadeurs de l'eau »
- Former des animateurs généralistes, « Ambassadeurs de la transition »
- Mobiliser des acteurs intermédiaires, de type associatif, pour se substituer au Grand Annecy pour ces accompagnements ?
- Dans tous les cas, la présence de la Maison de la Transition et du LAB'EAU, qui collaboreront étroitement, sera un atout pour réfléchir à ces pistes.

OBJECTIFS :

Faire évoluer les citoyens au regard de leurs connaissances et de leurs comportements relatifs à l'eau.

Champ des connaissances :

- Connaître sa consommation
- Suivre sa consommation
- Connaître d'où vient l'eau, sa qualité, sa vulnérabilité
- Connaître où va l'eau
- Comprendre les services rendus par les collectivités et le prix de l'eau
- Sensibiliser sur les impacts négatifs des prélèvements privés

Champ des pratiques :

- Diminuer le nb de douches/semaine
- S'équiper de robinets mousseurs, etc.
- Boire l'eau du robinet
- Récupérer/utiliser les EP (jardin, piscine etc.)
- Suivis des fuites

Définition des messages et coordination avec la communication des acteurs majeurs de l'eau : GA pour eau potable, SILA pour assainissement, GA EPU pour infiltration et désimperméabilisation, GA et gemapiens pour gestion globale.

PUBLIC CIBLE :

Tous usagers de l'eau, mais priorité aux foyers.

La différence par rapport aux Défis transition Eau est que les personnes que l'ambassadeur démarche n'ont pas à s'engager dans un dispositif quelconque. L'ambassadeur vient à leur rencontre pour comprendre leurs enjeux, leurs questions ; il les sensibilise sur des sujets variés (cf. ci-dessus), sur des comportements à adopter, il leur propose des outils : Défi Transition Eau, démarche récupération des eaux pluviales (quand celle-ci aura émergé), ville perméable etc.

En fonction des résultats de la phase de cadrage, il est envisageable que les Ambassadeurs de l'eau ciblent aussi d'autres types de publics :

- Ecoles : les ambassadeurs du tri avaient établi des sessions de sensibilisation dans des écoles, en lien avec les enseignants. Cela avait donné de très bons résultats : il est possible de s'y prendre de même sur le sujet de l'eau en prenant garde à ne pas produire de doublons : des programmes de sensibilisation scolaire sur l'eau existent via d'autres actions portées par les syndicats gemapiens, notamment sur les BV des Usses, du Chéran (dans le cadre de contrats de rivières).

La compétence du GA relative à l'accompagnement à la formation invite à proposer cette expérimentation auprès d'étudiants.

- Il est possible de se rapprocher aussi du monde des entreprises, de plus en plus mobilisées et actives sur ces sujets des économies d'eau et de la sobriété de leurs pratiques. Dans ce cadre, un rapprochement entre le LAB'EAU et le Centre de ressources et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises du Grand Annecy, situé à Saint-Jorioz, pourra être initié. Des sessions avec les salariés des entreprises, lors des pauses méridiennes, pourraient par exemple être entreprises.

5 Focus : vers l'utilisation optimisée des eaux pluviales ?

DESCRIPTION ACTION :

Suite aux Assises de l'eau, le Grand Annecy a initié une réflexion partagée avec les acteurs de la gestion de l'eau du territoire pour définir la position à adopter face à la forte demande de réutilisation des eaux de pluie.

Si cette solution paraît évidente du point de vue des citoyens pour diminuer leur consommation en eau potable, elle interroge tout de même des champs tels que : interception d'un volume prélevé sur le cycle naturel de l'eau et impact sur les milieux naturels adjacents ? normes à respecter, notamment sanitaires, pour les dispositifs intérieurs (exemple utilisation pour toilettes) ? « rentabilité » réelle des équipements ? etc.

Le Grand Annecy a mis en place **un groupe de travail** qui projette de définir une position de l'agglomération sur ce sujet pour l'été 2022. La collectivité s'oriente à priori vers un avis défavorable pour l'installation d'équipements intérieurs (risque sanitaire lié au double réseau, investissement lourd, utilisation et entretien nécessitant une formation au sujet avec notion de contrôle des clapets anti-retour...).

La mise en place de dispositifs extérieurs tels des cuves de récupération présente par contre un intérêt. Ces systèmes perturbent à moindre mal le cycle naturel de l'eau (voire l'améliorent par rapport à rejet au réseau et exutoire au milieu plus éloigné), notamment du fait que les volumes utilisés ne partent pas vers le système d'eau usées. Ils peuvent être accompagnés par des pratiques d'utilisation de l'eau récupérée qui permettent de plus une réduction du besoin en eau potable.

La définition d'un positionnement du Grand Annecy sur cette question constitue un préalable à l'action proposée. Le ou la chargé.e de mission du LAB'EAU sera associé.e à ces réflexions.

La deuxième phase consiste en une **expérimentation avec les citoyens** dès le 2nd semestre 2022 pour :

En lien avec le positionnement stratégique de la collectivité :

- partager avec des citoyens (individus ou en groupes) les premiers résultats issus de ces réflexions, pour les éclairer « du point de vue des citoyens » en y apportant des éléments quant à leurs pratiques individuelles. (acteurs ciblés : personnes investies dans les défis, individus ou copropriétés s'étant désigné intéressés dans le cadre des Assises...)
- analyser les retours des citoyens quant à ce positionnement stratégique de la collectivité (pour rappel, la demande sociale quant à l'utilisation et au stockage de ces eaux pluviales s'est exprimé de manière très forte pendant les Assises).

En lien avec des expérimentations chez quelques citoyens volontaires :

- proposer des chantiers visant l'« utilisation optimisée » de l'eau récupérée –après équipement de foyers non pourvus à ce jour . Au-delà de l'accompagnement à la définition des solutions et des travaux en-mêmes, la collectivité accompagnera les bénéficiaires dans le développement de solutions adaptées à l'utilisation de cette eau : paillage des sols, installation de goutte à goutte à partir des cuves... évaluer et partager les résultats en groupe.
- débriefer ces expérimentations (sur les deux niveaux d'intervention) au sein du LAB'EAU, de manière à en capitaliser les enseignements.

Les résultats de ces expérimentations pourraient être traduits dans divers types de communication (parutions sur le site du Grand Annecy, des mairies ? Diffusion via réseau de partenaires ? Diffusion de ces résultats/propositions dans le cadre des Défi eau / Ambassadeurs de l'eau ? Edition d'un guide dédié ?)

ENJEUX ET THEMATIQUES ABORDEES :

Connaissances :

- Eaux pluviales / Eaux usées et systèmes de collecte/traitement associés
- Grand cycle de l'eau
- Fonctionnement naturel des hydrosystèmes locaux
- Vulnérabilité des ressources
- Impacts actuels et futurs du changement climatique

Pratiques

- Compréhension/acceptation de la position définie par la collectivité
- Mise en œuvre de pratiques de stockage et utilisation de l'eau de pluie adaptées.

PUBLIC CIBLE / TERRITOIRES VISES :

Le mode de recrutement des citoyens est encore à définir.

Une option serait de parti des listes de citoyens s'étant inscrits dans le cadre des Assises ou du questionnaire, voire dans le cadre de contacts directs (des copropriétés ont déjà contacté le Grand Annecy pour en savoir plus sur le sujet, souvent dans une dynamique de transition plus globale (énergie, déchets...)).

Il est possible aussi de proposer aux familles investies dans des Défis eau, ou touchées par l'Ambassadeur Eau, de participer à cette expérimentation.

Enfin, sur ce sujet, des communes se posent des questions et aimeraient pouvoir accompagner les citoyens. Passer par les mairies pour déployer, en lien avec elles, une dynamique test et collectives sur certaines communes semble une stratégie intéressante.

6 Focus : Ville perméable

DESCRIPTION ACTION :

Le Grand Annecy promeut la non imperméabilisation et la désimperméabilisation/revégétalisation des sols.

Cela traduit à la fois un engagement du PCAET, ainsi qu'**une attente forte des acteurs**, exprimée notamment dans le cadre des Assises de l'Eau ou des travaux avec l'Espace Citoyen. Tous attendent que le Grand Annecy se positionne sur cette question qui a trait à la fois à la gestion de la ressource en eau, à l'urbanisation et l'aménagement du territoire, sur lesquels le Grand Annecy développe des compétences directes.

L'agglomération a décidé en 2021 de **l'embauche d'une personne** chargée spécifiquement de la définition et la mise en œuvre de stratégies de gestion intégrée des eaux pluviales et de déconnexion / désimperméabilisation / végétalisation des sols. Cette personne a la charge de mener à bien deux fiches actions du contrat de rivière Fier et Lac d'Annecy, portant respectivement : 1/ sur une étude du potentiel de désimperméabilisation à l'échelle de la collectivité, et 2/ sur un accompagnement de la collectivité pour la mise en œuvre du programme d'action de désimperméabilisation.

La réponse à cet appel à projet donne l'occasion d'**aller plus loin sur ce volet**. Comme pointé dans le cadre de la journée « Rendre les villes perméables » organisée par l'agence de l'eau à Lyon en septembre 2021, les gisements principaux de surfaces imperméabilisées ne concernent pas des surfaces publiques mais privées (particuliers + entreprises).

La collectivité souhaite donc inciter les citoyens à se saisir du sujet et à participer: soit de façon volontaire, soit pour répondre aux obligations du nouveau zonage des eaux pluviales pour toute construction nouvelle. Dans ce dernier cas, le GA a développé des guides (disponibles sur son site internet).

Deux types de citoyens cibles sont donc visés par cette action :

- Des citoyens sensibles à ces enjeux et désireux de s'investir,
- Des citoyens soumis dans le cadre de nouvelles constructions aux nouvelles prescriptions du PLUIH, et qui doivent dans ce cadre trouver des solutions.

Cette action comporte 2 phases bien distinctes :

1/ comprendre la manière dont les citoyens appréhendent/connassent/s'intéressent/se mobilisent sur ce sujet, et ce à deux niveaux ou échelles :

- Par rapport à des actions mises en œuvre par la collectivité elle-même (appropriation/acceptabilité sociale, définition de modes d'intervention, modalités d'accompagnement, messages clefs...). En effet, ces nouvelles manières de faire et de concevoir la ville se heurtent souvent à des résistances e la part d'usagers,
- Pour faciliter la mise en œuvre d'actions par les citoyens eux-mêmes, chez eux : enjeux, moteurs de l'action ? acceptabilité des règles du zonage ? besoin d'accompagnement de quel type (technique, financier, matériel, etc.) ? retour sur guides proposés ?

2/ proposer une expérimentation auprès d'un panel de citoyens « volontaires » et « en obligation » dès le 2nd semestre 2022, puis debriefer avec ce panel (au sein du LAB'EAU et de ses partenaires), et valoriser l'action pour permettre son déploiement.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Pendant la 1^{ère} phase :

- comprendre les leviers et les freins au déploiement de la non imperméabilisation et de la désimperméabilisation/revégétalisation. Cette phase se fera au travers de débriefing de citoyens et d'acteurs mobilisés dans des retours d'expérience existant sur le territoire, par exemple sur des réalisations de communes (projets de désimperméabilisation de cours d'école, de parkings, places etc. par exemple mis en œuvre par des mairies).
- adapter les messages et organiser le mode opératoire de la phase 2 (décision du nombre de foyers à recruter, du nombre d'équipements à fournir, montage d'une mini-formation sur le sujet et du dispositif plus précis à proposer aux citoyens).
- susciter la participation (recruter, par exemple au travers des Défi transition Eau, des Ambassadeurs Eau, de l'Espace citoyen... mais aussi des bases de données de contacts issues du questionnaire).

Cette phase permettra d'examiner finement où en sont les citoyens sur le sujet notamment vis-à-vis de la gestion globale et intégrée de l'eau et de l'adaptation au changement climatique (par rapport à des enjeux tels que la préservation des ressources en eau, les îlots de fraîcheur, la lutte contre les inondations, la qualité de l'eau infiltrée...).

Pendant la 2^{ème} phase d'expérimentation et à sa suite :

- Accompagner les expérimentations,
- Les débriefing et capitaliser les enseignements produits, proposer l'adaptation des postures et des outils
- Communiquer pour valoriser ces expérimentations, leurs résultats, l'investissement des acteurs...

ENJEUX ET THEMATIQUES ABORDEES :

Connaissances :

- Eaux pluviales / Eaux usées et systèmes de collecte/traitement associés
- Grand cycle de l'eau, vulnérabilité des ressources
- Enjeux associés à la désimperméabilisation (préservation des ressources en eau, îlots de fraîcheur, lutte contre les inondations, qualité de l'eau infiltrée...)

Pratiques

- Compréhension/acceptation des actions mises en œuvre par les collectivités
- Mise en œuvre de démarches de désimperméabilisation et de gestion de l'eau à la parcelle, sur leurs propriétés privées (individus, copropriétés, bailleurs publics ou privés...).

PUBLIC CIBLE / TERRITOIRES VISES :

Panel de citoyens à recruter selon 2 objectifs :

- Des volontaires acquis à la cause et désireux d'être accompagnés en matière de choix d'aménagements, de choix de matériaux, de réalisation des travaux.
- Des « obligés » sensibles, souhaitant être accompagnés pour proposer un projet adapté à soumettre à instruction (recrutement auprès d'aménageurs acquis à la cause également).

Nous proposons que soient représentés différents secteurs du territoire de l'agglomération, en favorisant les zones urbaines et semi-urbaines, et en jouant sur l'effet d'opportunité avec des réalisations à proximité à visiter (ex parking terre-pierre de Duingt, cours d'écoles, mise en place de noues...). Le fait que des chantiers aient déjà été portés par des collectivités (communes, écoles, Grand Annecy lui-même, lycées etc.) permettra dans la 1^{ère} phase de disposer de retours d'expérience intéressants.

7 Focus sur l'évènementiel annuel

DESCRIPTION ACTION :

Le Grand Annecy désire organiser **un événement annuel dédié à l'eau et à l'engagement citoyen**. Sur le modèle des journées Lac et rivières en partage, organisées antérieurement par le SILA, il s'agit de regrouper acteurs professionnels de l'eau, des associations et représentants de la société civile, de citoyens, dans le cadre de journées d'échanges permettant de valoriser l'engagement collectif.

Au travers de cette action, l'objectif du Grand Annecy est de faire vivre la « Communauté de l'Eau » que les Assises de l'Eau ont identifié comme socle réussite à l'action de préservation des ressources en eau, notamment en lui offrant un temps de rencontre privilégié pour communiquer et valoriser son action.

Deux événements majeurs sont prévus en 2022 et 2023 :

- L'EURORIOB 2022,
- Un événement dédié, organisé en lien avec le LAB'EAU et les partenaires du Grand Annecy sur ces sujets, en 2023 avant la fin de l'appel à projet.

OBJECTIFS

Ces événements poursuivent plusieurs objectifs :

- Constituer des temps de valorisation des dynamiques citoyennes et de leurs résultats : témoignages d'acteurs y ayant participé, mise en valeur des actions, de leurs résultats etc. (la présentation lors de cet événement constituant une forme d'objectif en ligne de mire le reste de l'année).
- Créer des temps d'échanges collectifs, de retours d'expérience, de problématisation et de capitalisation des résultats de ces expérimentations.
- De communiquer, de valoriser les dynamiques (presse, supports du Grand Annecy et de ses partenaires, réseaux des structures investies, etc.) de manière à recruter (engager plus de citoyens dans les actions).
- Ces événements seront co-construits entre le LAB'EAU, les autres services du Grand Annecy et ses partenaires, l'Espace Citoyen, mais aussi potentiellement des citoyens ayant participé aux travaux. Ils permettent donc de notre point de vue de capitaliser sur comment un tel événement collectif peut être construit conjointement ? Comment les partenaires répondent ? Comment les citoyens s'investissent ? Qu'est-ce qui fait la réussite d'un événement collectif de ce type ? etc.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Sur le pas de temps de l'appel à projet (2022 – 2023), deux rendez-vous peuvent être prévus :

1/ L'EURORIOB 2022 (réseau international des organismes de bassin), organisé en octobre 2022 à Annecy pour lequel a été proposé parmi les thèmes de cette session celui de la participation citoyenne à la gestion de l'eau.

- Ce premier événement sera l'occasion de présenter au territoire les actions citoyennes qui vont être proposées dès la rentrée 2022 dans le cadre de cet appel à projet : défi transition eau, ambassadeurs de l'eau, réflexion réutilisation des eaux pluviales, etc. Cela peut permettre de créer un « effet d'annonce » de cette nouvelle offre – permettant ainsi de rendre visible le LAB'EAU et ses différentes propositions.
- Il est imaginé d'organiser, en marge de l'événement officiel, un « off » dédié aux structures de la société civile et aux citoyens – de manière à s'assurer que ces derniers puissent participer activement à certains travaux, dédiés avant tout à des invités internationaux (mais le thème proposé cette année, dédié à la participation citoyenne, devrait permettre un investissement des citoyens dans les débats).

2/ Un événement dédié organisé fin 2023, qui permettra de valoriser l'ensemble des travaux menés entre l'été 2022 et la fin de l'expérimentation. Les expérimentations seront alors bien avancées, et il sera proposé aux membres du LAB'EAU de plancher collectivement sur les objectifs qu'il semble pertinent de donner à cet événement – dans l'objectif qu'il valorise l'action menée, qu'il en permette un déploiement et une pérennisation le cas échéant, et qu'il permette de recruter plus de citoyens, foyers etc.

A cette occasion, un appel à projet pourrait être lancé, proposant à des structures sociales, éducatives ou artistiques (écoles, lycées, associations, etc.) de développer des projets en lien avec l'eau :

- Expositions ? œuvres d'art, poèmes, peintures, projets architecturaux, projets d'aménagement du territoire, etc.
- Des structures éducatives pourraient, pendant l'année, proposer des projets éducatifs liés à l'eau (paysage, architecture, santé, agro, etc.)
- Proposition d'événements collectifs de type visites guidées, journées de nettoyage collectif (suppression espèces invasives, enlèvement déchets, restauration berges par tressage...).

8 Fonctionnement du LAB'EAU, un dispositif apprenant

8.1 Composition du LAB'EAU

Le LAB'EAU est un collectif, une plateforme, rassemblant divers acteurs concernés par le développement des expérimentations :

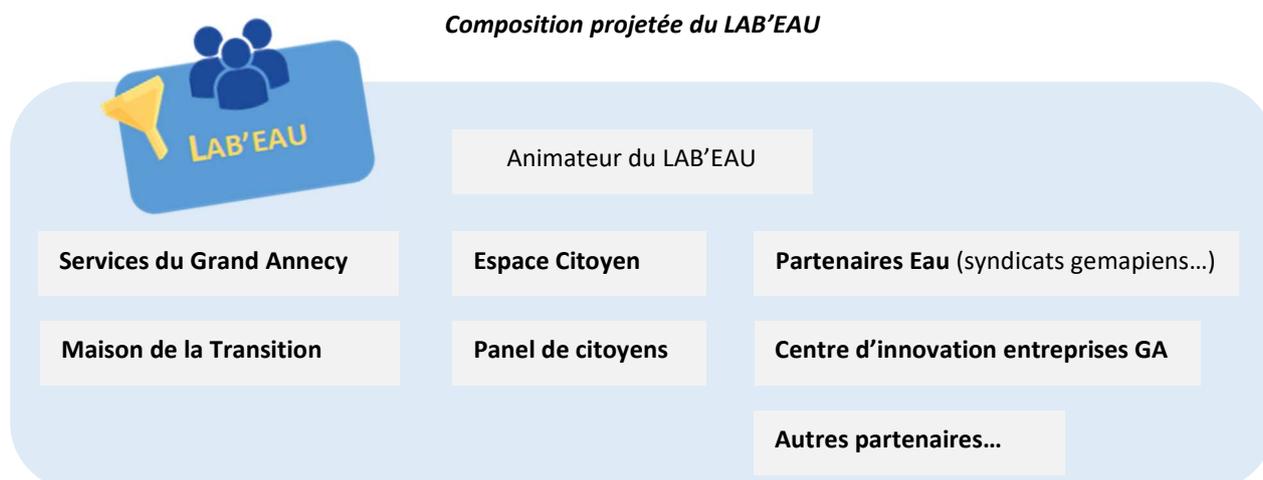
- services du Grand Annecy (dont service environnement, service eaux pluviales urbaines, service eau potable, direction Prospective-Europe-Politiques contractuelles, services aménagement et urbanisme, service activités économiques lorsque de besoin...).
- mais aussi des membres de l'Espace Citoyen, des représentants de partenaires investis dans des chantiers d'expérimentations (organismes d'enseignement, associations...) et les partenaires du Grand Annecy sur la gestion de l'eau (ex structures gemapiennes du périmètre de l'Agglomération (SIA, SMECRU, syndicat des Usses etc.).
- et bien entendu, un panel de citoyens investis dans certaines expérimentations, et désireux de s'investir plus avant dans le pilotage de ces actions, pourrait y être intégré (cela constituera aussi, en soi, un sujet de problématisation et d'expérimentation).

Le LAB'EAU est animé par un ou une chargé.e de mission dédié.e, spécifiquement dédiée à ce poste pendant les 19 mois que court l'appel à projet. Le Grand Annecy a délibéré début 2022 en faveur de la création de ce poste, dont les coûts de fonctionnement seront financés via cet appel à projet. **Les missions principales de ce poste correspondent au schéma présenté précédemment.**

Le LAB'EAU se réunit sur une base irrégulière, définie par les besoins associés au rythme des expérimentations. L'idée est de créer des espaces de discussions dédiés à chacune des expérimentations, en rassemblant les porteurs et les partenaires, de manière à les débriefer sur le fond comme sur la forme au moment de diverses phases clefs : construction des actions (phase de cadrage) ; pendant la mise en œuvre (problématisation/capitalisation progressive) ; au moment du débriefing final permettant de prendre en compte les retours/résultats...

Ces ateliers réunissent donc les personnes et structures concernées par chacune des expérimentations, pouvant justifier des réunions à géométrie variable.

Ad minima, le LAB'EAU est constitué des structures suivantes :



A propos de l'axe communication / sensibilisation

Une des missions importantes du LAB'EAU (et du ou de la chargé.e de mission qui l'animerà) sera de communiquer sur les activités de ce dernier, les chantiers qu'il propose, les différentes propositions d'investissement citoyen offertes...

Divers supports seront mobilisés dans ce cadre : parutions sur le site et les profils FB du Grand Annecy, des mairies, diffusion via réseau de partenaires, diffusion dans le cadre des Défis Eau / Ambassadeurs de l'eau / autres actions de l'appel à projet (mobilisation croisée). Ces communications pourraient être basées sur des témoignages de personnes ayant participé à ces expérimentations. Elles pourraient aussi inclure un certain nombre de messages clefs, conseils pour la mise en œuvre de bonnes pratiques etc., définis dans le cadre des expérimentations.

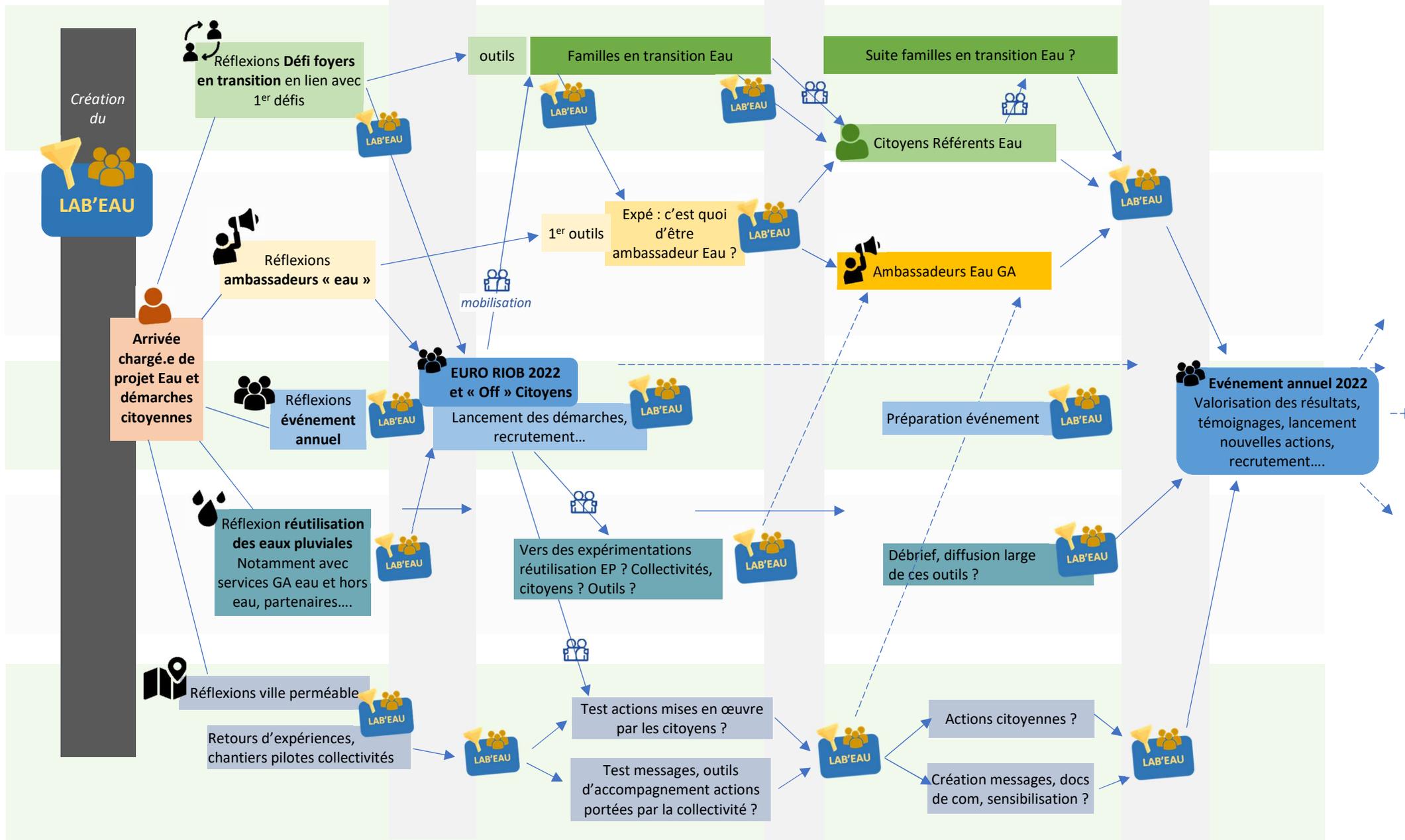
Eu delà de ces communications, certains de ces produits issus des enseignements des expérimentations pourraient être inclus dans des guides ou support dédiés (ex : guide de la désimperméabilisation en terrain privé). Ces guides ne seront pas terminés dans le cadre de cet appel à projet, mais leur contenu, aussi bien sur le fond que sur la forme, sera disponible puisque capitalisé au fur et à mesure.

8.2 Principes de fonctionnement

Comme évoqué ci-dessus, le LAB'EAU se réunit au fur et à mesure des phases de cadrage, de mise en œuvre, de débriefing chemin faisant et d'évaluation finale des actions.

ien entendu, des phases de débriefing plus formelles seront réalisées en amont des 3 groupes d'échanges entre les porteurs de projets, demandés par l'Agence de l'eau.

La frise présentée page suivante peut donner une idée de ce fonctionnement :



8.3 Pilotage du LAB'EAU

Le LAB'EAU fonctionne sur la base d'une gouvernance mettant en scène plusieurs échelles :

- Un niveau de mise en œuvre (technique)
- Un niveau de capitalisation (collective)
- Un niveau de pilotage partenarial (technique)
- Un niveau de pilotage politique

Niveau	• Tâches
Mise en oeuvre expérimentations	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation• Communication• Mise en œuvre des actions
Débrief des opérations	<ul style="list-style-type: none">• Débriefing des opérations• Capitalisation• Diffusion des résultats
Comité Technique	<ul style="list-style-type: none">• Suivi du dispositif dans son ensemble• Lien entre actions• Retours vers agence de l'eau
Lien aux élus	<ul style="list-style-type: none">• Présentations/discussions en instances d'élus du Grand Annecy : commission Environnement, Bureau et Conseil Communautaire• En Comité de Pilotage Plan de Gestion de la Ressource• Présentations possibles en comité de bassin versant, comité de rivières etc. des

8.4 Participation aux 3 groupes d'échanges des porteurs de projets

Comme évoqué dans les principes de fonctionnement du LAB'EAU, celui-ci adopte un fonctionnement de dispositif apprenant, qui se questionne systématiquement sur sa propre expérience. La frise page précédente expose les nombreux temps de réflexion, débriefing, capitalisation collective des enseignements. Chaque période précédente un groupe de travail des porteurs de projets proposés par l'Agence de l'eau correspondra à un temps dédié de préparation collective à cette réunion, pour préparer un partage d'expérience pertinent.

Le ou la chargée de mission du LAB'EAU ne viendra pas seule à ces ateliers : des membres de l'Espace Citoyen, des citoyens eux-mêmes ou des partenaires des actions pourraient y participer pour témoigner de leur expérience (à discuter suivant possibilité et pertinence avec les organisateurs de ces journées).

9 Plan de financement du projet

	PREVISIONNEL
Postes de dépenses	coûts en €TTC
Poste de chargé(e) de mission	60 000
Matériel hydro-économe à remettre aux familles en transition	5 000
Frais d'évènementiel (2 évènements - 1/an estimé à 10000 €TTC) pour animation + exposition + conférences + visites terrain + ...	20 000
Formation à recrutement pour les membres de l'Espace Citoyen	5 000
Communication/ Sensibilisation (supports, diffusion...)	10 000
TOTAL	100 000